

**DECLARATION DE LA MODIFICATION
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION N° 15272*(
Article R512-54-II du code de l'environnement**

1- DECLARANT

Personne morale **Personne physique** : Madame Monsieur

Nom

EARL MORILLE

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique

Exploitation agricole à responsabilité limitée

Pour une personne morale

N° SIRET

49394767500010

Le cas échéant

Adresse

LIEU DIT LA CHABOSSERIE

N° et voie ou lieu-dit

La Tourlandry

Complément d'adresse

49120

Code postal

CHEMILLE EN ANJOU

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone

+33123456789

Portable

+33615075294

Fax

(facultatif)

Courriel

jpmorille@hotmail.fr

Signataire de la déclaration (pour une personne morale)

Nom

Bodenreider

Prénoms

Amélie, Marie, Françoise

Qualité

architecte

2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION

N° SIRET

49394767500010

Enseigne ou nom usuel du site

La Chabosserie

Adresse de l'installation : identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone

+33123456789

Portable

+33678220129

Fax

(facultatif)

Courriel

Description générale du projet de modification de l'installation :

élevage de vaches laitières

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : Oui Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Oui Non

3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui Non

Si oui, le déclarant **peut** joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

Démolition et reconstruction d'un bâtiment agricole sur la même emprise.

5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui Non

7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Fait à

le 18/09/2020

Signature du déclarant

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

La Chabosserie	
LIEU DIT LA CHABOSSERIE	
La Tourlapdry	
49120	CHEMILLE EN ANJOU

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Demande de modification de certaines prescriptions applicables :
Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
CHEMILLE-EN-ANJOU

Section : ZR
Feuille : 351 ZR 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 18/09/2020
(fuseau horaire de Paris)

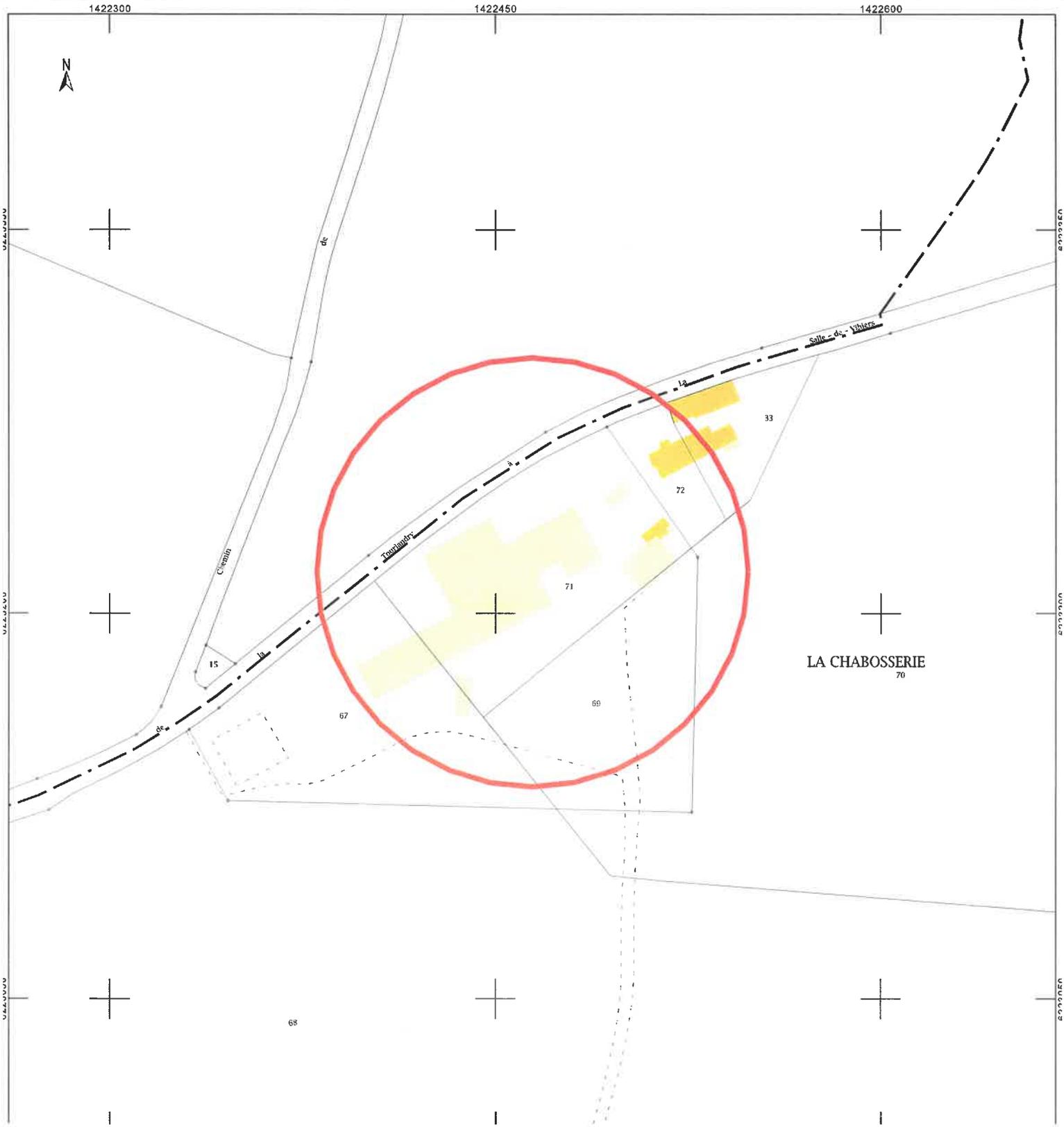
Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics

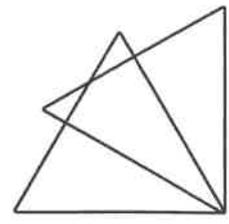
PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
SDIF du Maine et Loire - Cholet
42 RUE DU PLANTY 49300
49300 CHOLET
tél. 02 41 49 58 28 -fax 02 41 49 58 87
sdif49.cholet@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





MOA
EARL MORILLE
La Chabosserie
LA TOURLANDRY
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

SITE
La Chabosserie
LA TOURLANDRY
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

**01_PC1 PLANS DE SITUATI
& CADASTRE**

ECHELLE
1/10000

RÉFÉRENCE PROJET
Dossier n° 2020-184

DATE
19/06/2020

PHASE
PC

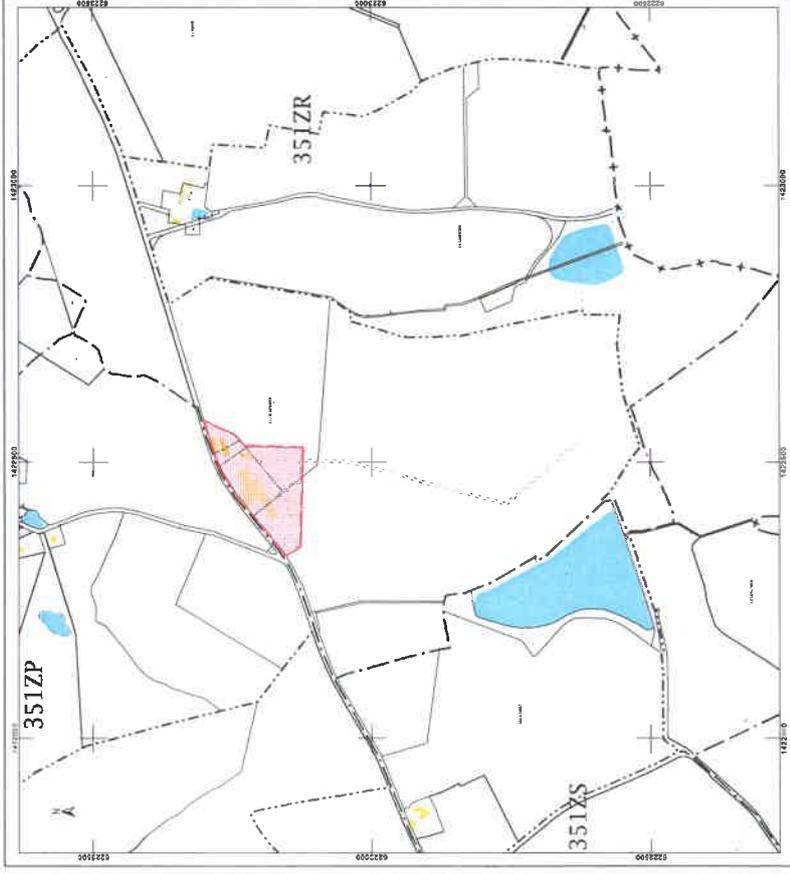
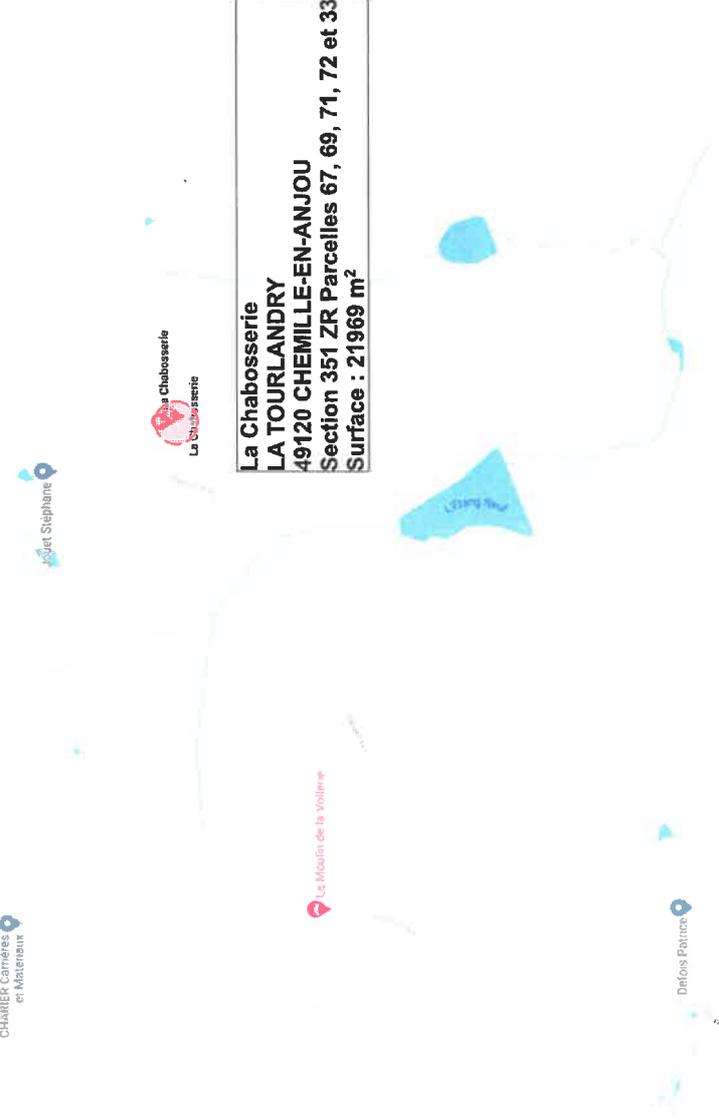
INDICE
A

**10 PLACE CROIX
BOULAY
49120 CHEMILLE EN
ANJOU**

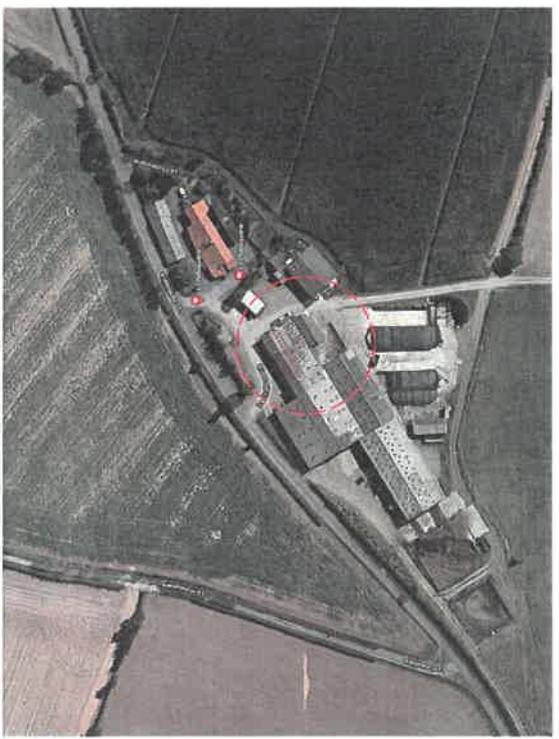
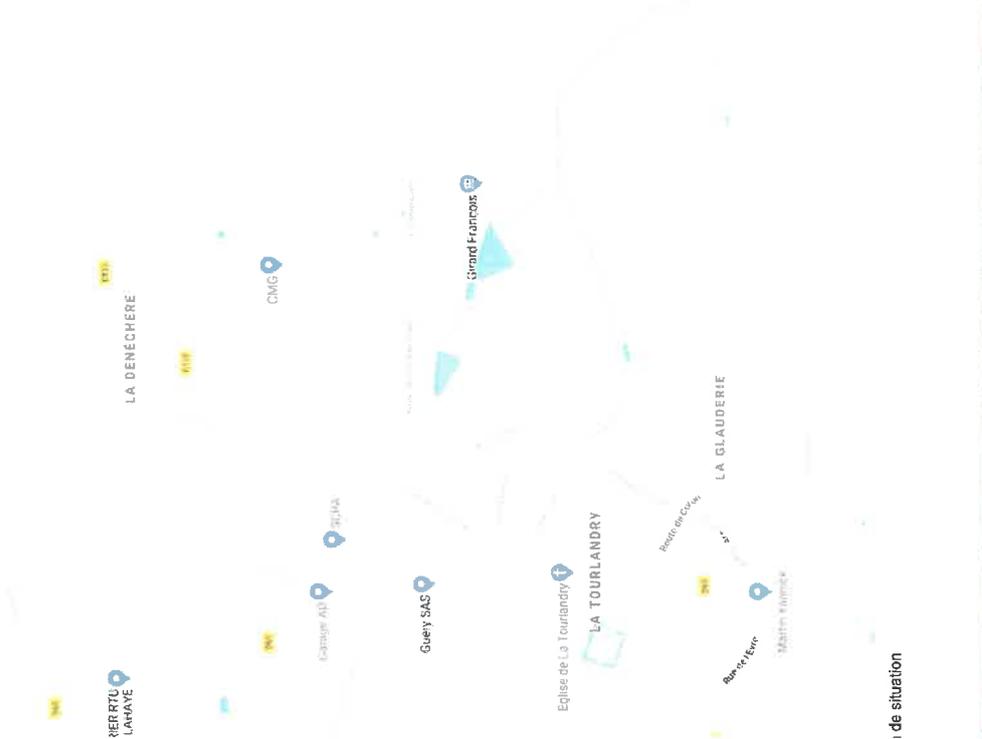
02 41 46 58 96
beearchi@icloud.com
www.beearchitecture.fr

Echelle pour réserve d'une élucidation. Les côtes parcelaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre. Ces plans ne sont destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives et ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux.

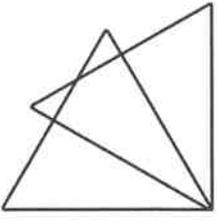
**La Chabosserie
LA TOURLANDRY
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
Section 351 ZR Parcelles 67, 69, 71, 72 et 33
Surface : 21969 m²**



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	
Département : MAINE ET LOIRE Commune : CHEMILLE-EN-ANJOU	Section : ZR Parcelle : 351 ZR 01 Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/5000 Date d'édition : 10/06/2020 (Bureau National de Paris) Coordonnées en projection : RFR93CC47
Le plan visible sur cet extrait est géré par le Centre des Impôts Foncier (CIVF) : 42 RUE DU PLANTY 49300 CHOLET Tél. 02 41 49 58 24-4x 02 41 49 58 87 sif@ci.fiscloie@diff.finances.gouv.fr	
Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr ©2017 Ministère de l'Édition et des Comptes publics	



i de situation



BEE
ARCHITECTURE

MOA
EARL MORILLE
La Chabosserie
LA TOURLANDRY
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

SITE
La Chabosserie
LA TOURLANDRY
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU

**02_PC2 PLAN DE MASSE
EXISTANT**

ÉCHELLE
1/1000

RÉFÉRENCE PROJET
Dossier n° 2020-184

DATE
19/06/2020

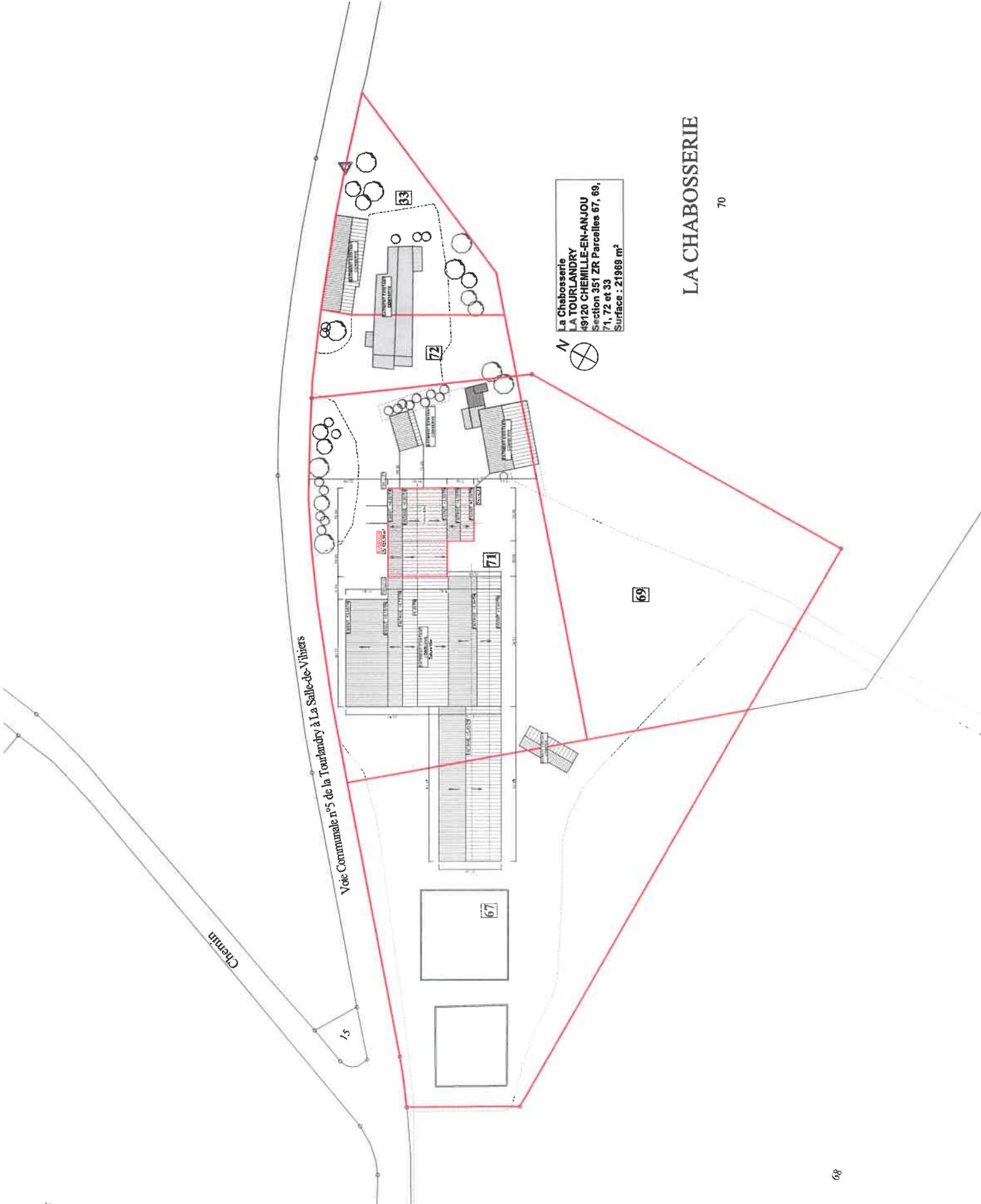
PHASE
PC

INDICE
A

10 PLACE CROIX
BOULAY
49120 CHEMILLÉEN
ANJOU

02 41 46 58 96
beearchi@icloud.com
www.beearchitecture.fr

Échelle sous réserve d'une réduction. Les cotes parcelaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre. Ces plans ne sont conclusifs qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives et ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux.



LA CHABOSSERIE

70